

Le taux d'approche de la retraite

La population du Canada vieillit et la génération du baby-boom approche rapidement de l'âge de la retraite. Si l'activité selon l'âge demeure à peu près aux taux actuels, la croissance du nombre de personnes âgées se traduira vraisemblablement par une réduction de la main-d'œuvre. Dans l'ensemble, en fait, le taux d'activité pourrait chuter jusqu'à 57 % en 2025, ce qui représenterait un recul considérable par rapport à son niveau actuel de 67 %¹. De plus, l'âge médian de la retraite a diminué, passant de 64 ans en 1987 à 61 ans en 2002 (voir *Définir la retraite*).

Ces changements auront une incidence déterminante sur la main-d'œuvre. Une pénurie de travailleurs peut entraîner une augmentation des salaires. Cela pourrait encourager les travailleurs âgés à rester plus longtemps actifs ou dissuader les plus jeunes à poursuivre à long terme des études postsecondaires. En outre, les employeurs pourraient intensifier l'automatisation de leurs procédés et chercher à améliorer la productivité en milieu de travail.

Des études antérieures ont permis de discerner des changements dans la proportion de travailleurs âgés au sein de la population active. Alors que les résultats mettent en évidence les répercussions démographiques du vieillissement de la population, ils fournissent peu d'information quant aux pénuries de main-d'œuvre éventuelles. L'âge de la retraite joue un rôle important dans la détermination des conséquences possibles du vieillissement de la population en milieu de travail.

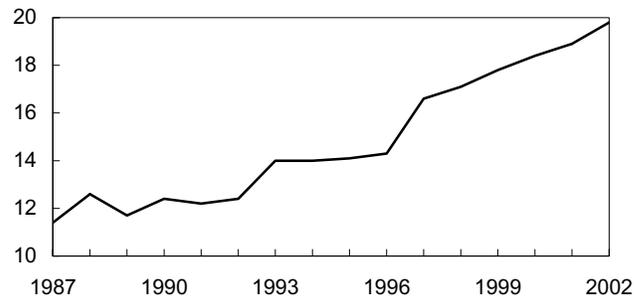
Dans le présent article, on dégage les tendances du « taux d'approche de la retraite (TAR) » entre 1987 et 2002, ce dernier exprimant le pourcentage de travailleurs qui sont à 10 ans ou moins de l'âge médian de la retraite. Ce taux indique d'éventuelles pénuries de travailleurs mais ne permet pas de projeter précisément le nombre de futurs retraités. Il sert seulement à déterminer la proportion de travailleurs sur le point d'atteindre l'âge médian de la retraite selon la branche d'activité, la profession ou la province.

Une proportion grandissante de travailleurs sont sur le point d'atteindre la retraite.

Deux facteurs principaux ont une incidence sur le TAR : l'âge médian de la retraite et la répartition selon l'âge pour un groupe donné. Toutes choses étant égales par ailleurs, une diminution de l'âge médian de la retraite entraînera une augmentation du TAR, car un plus grand nombre de travailleurs seront à 10 ans ou moins de cet âge ou plus vieux. De même, le vieillissement de la population aura pour effet d'augmenter le TAR, étant donné la hausse du nombre de travailleurs âgés par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre.

L'examen du TAR au fil du temps montre une baisse de l'âge médian de la retraite et le vieillissement de la population. Dans l'ensemble du pays, le taux a augmenté de façon soutenue au cours de la période s'échelonnant sur 15 ans, passant de 11 % en 1987 à 20 % en 2002. La progression la plus importante a eu lieu de 1996 à 1997, période pendant laquelle les retraites

% de travailleurs à 10 ans ou moins de l'âge médian de la retraite



Source : Enquête sur la population active

anticipées ont atteint un sommet (Kieran, 2001). Le nombre de personnes près de la retraite a continué de grimper de la fin des années 1990 jusqu'en 2002.

Âge médian de la retraite et taux d'approche de la retraite

	Personnes occupées	Âge médian de retraite	Travailleurs à 10 ans ou moins de la retraite			
			À l'âge médian		À 64 ans	
			Nombre	Taux	Nombre	Taux
	Milliers	Ans	Milliers	%	Milliers	%
1987	12 320,7	64,3	1 406,7	11,4	1 406,7	11,4
1988	12 710,3	63,3	1 603,8	12,6	1 439,1	11,3
1989	12 986,4	63,8	1 443,0	11,7	1 443,0	11,1
1990	13 084,0	62,8	1 623,6	12,4	1 451,4	11,1
1991	12 850,7	62,8	1 572,3	12,2	1 401,2	10,9
1992	12 760,0	62,8	1 576,4	12,4	1 399,8	11,0
1993	12 857,5	62,2	1 806,0	14,0	1 406,5	10,9
1994	13 111,7	62,0	1 836,8	14,0	1 442,2	11,0
1995	13 356,9	61,9	1 883,1	14,1	1 451,2	10,9
1996	13 462,6	62,3	1 922,4	14,3	1 476,1	11,0
1997	13 774,4	60,6	2 282,7	16,6	1 548,9	11,2
1998	14 140,4	60,8	2 413,4	17,1	1 620,4	11,5
1999	14 531,2	60,7	2 581,8	17,8	1 701,5	11,7
2000	14 909,7	61,2	2 736,1	18,4	1 797,6	12,1
2001	15 076,8	61,2	2 848,5	18,9	1 887,0	12,5
2002	15 412,0	60,6	3 044,5	19,8	2 077,2	13,5

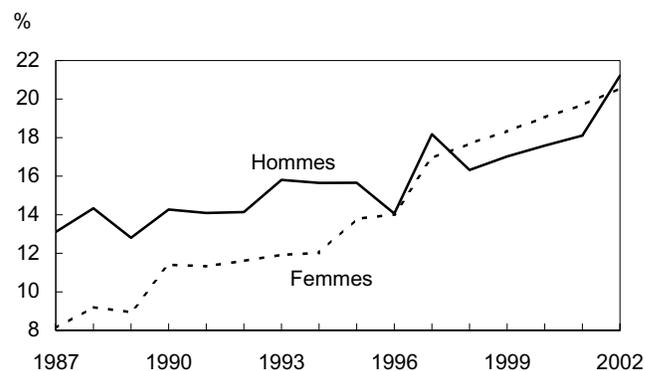
Source : Enquête sur la population active

Le vieillissement de la population a représenté une partie relativement peu importante de l'augmentation du TAR jusque vers 1997, quand ce dernier a commencé à croître. Comme il fallait s'y attendre, cela coïncide à peu près avec l'année où les plus âgés de la génération du baby-boom ont été inclus pour la première fois dans le groupe de travailleurs près de la retraite. À supposer que l'âge médian actuel de la retraite n'augmente pas de façon spectaculaire, le TAR grimpera à mesure que s'accroîtra le nombre de travailleurs de cette génération qui approchent de l'âge médian de la retraite.

Le taux d'approche de la retraite est à la hausse chez les hommes et les femmes.

Le TAR a augmenté aussi bien pour les hommes que pour les femmes, mais celui des femmes s'est accentué beaucoup plus rapidement. En fait, au cours de la période de 15 ans, le TAR chez les femmes a crû de 12 points de pourcentage pour atteindre 20,6 %, alors qu'il a progressé de 8 points chez les hommes pour passer à 21,2 %.

L'explication probable est que tandis que l'âge médian de la retraite chez les femmes a chuté considérablement de 65 ans à 60 ans, celui des hommes n'a diminué que de deux ans pour s'établir à 61 ans en 2002. La tendance à la hausse du TAR dans le secteur public a eu un effet non proportionnel sur celui des femmes. Près de 25 % des femmes occupées travaillent dans le secteur public, contre seulement 14 % des hommes.



Source : Enquête sur la population active

Le secteur public mène la tendance à la hausse du taux d'approche de la retraite.

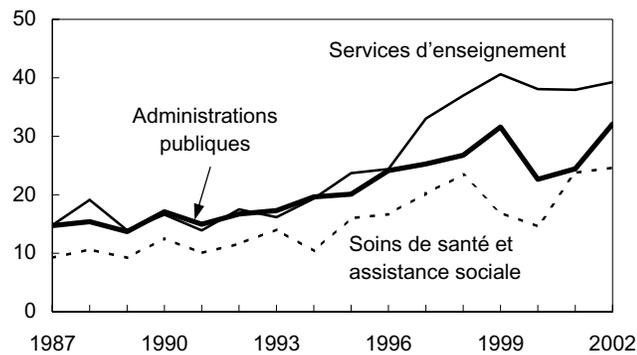
Entre 1987 et 2002, la majorité de l'augmentation du TAR pouvait être attribuable au secteur public, où l'âge médian de la retraite a chuté énormément pendant une bonne partie des années 1990 et jusqu'en 2002. En 1987, alors que l'âge médian de la retraite dans le secteur public était de 63 ans, 13 % de l'effectif du secteur public faisait partie du groupe sur le point d'atteindre la retraite. En 2002, un travailleur sur trois (33 %) était à 10 ans ou moins de l'âge de la retraite (58 ans).

	Taux d'approche de la retraite		Âge médian de retraite	
	1987	2002	1987	2002
Personnes occupées	11,4	19,8	64,3	60,6
Secteur public	12,7	33,4	62,8	58,1
Secteur privé	8,3	15,6	64,6	61,4
Travailleurs autonomes	19,2	22,6	65,2	64,8

Source : Enquête sur la population active

Dans les trois plus importantes branches d'activité du secteur public — administrations publiques, services d'enseignement, ainsi que soins de santé et assistance sociale —, les TAR ont augmenté considérablement entre 1987 et 2002. La hausse la plus importante a eu lieu dans les services d'enseignement, le taux passant de 15 % à 39 %. Au cours de cette période, l'âge médian de la retraite a chuté à 57 ans, soit l'âge le plus bas parmi l'ensemble des branches d'activité. Alors que l'âge médian de la retraite est particulièrement bas dans

Près de la retraite (%)



Source : Enquête sur la population active

Branche d'activité	Taux d'approche de la retraite		Âge médian de retraite	
	1987	2002	1987	2002
	%		Ans	
Branche d'activité	11,4	19,8	64,3	60,6
Agriculture	24,7	23,0	64,9	66,0
Foresterie, pêche, extraction minière, pétrole et gaz	13,9	25,7	61,7	59,4
Services publics	15,5	27,5	60,3	58,9
Construction	13,4	14,5	63,2	64,3
Fabrication	13,0	16,4	63,2	61,7
Commerce	8,8	14,7	64,8	62,0
Transport et entreposage	13,5	26,7	62,7	60,3
Finance, assurances, immobilier et location	10,6	20,9	64,4	61,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	5,1	19,8	69,1	61,2
Gestion d'entreprises et services administratifs et autres	14,7	12,9	62,7	65,3
Services d'enseignement	14,8	39,3	62,0	57,3
Soins de santé et assistance sociale	9,2	24,7	64,8	60,2
Information, culture et loisirs	7,8	16,0	64,6	60,4
Hébergement et services de restauration	8,6	11,2	61,6	61,3
Autres services	13,8	17,2	65,0	63,8
Administrations publiques	14,7	32,1	62,4	58,2

Source : Enquête sur la population active

les services d'enseignement, les travailleurs sont quelque peu plus âgés. En 2002, l'âge moyen dans cette branche était de 42 ans, près de trois ans de plus que la moyenne dans l'ensemble des branches d'activité.

Après les services d'enseignement, l'augmentation la plus importante a eu lieu dans les administrations publiques. En 2002, 32 % de l'effectif des administrations publiques était à 10 ans ou moins de l'âge médian de la retraite, en hausse de 17 points de pourcentage par rapport à 1987. Comme dans les services d'enseignement, l'âge de la retraite a diminué de façon marquée dans cette branche d'activité. En 2002, il était de 58 ans, ce qui représentait quatre années de moins qu'en 1987.

Dans les soins de santé et l'assistance sociale, autre branche d'activité importante qui anime la tendance à la hausse dans l'ensemble du secteur public, le TAR est passé de 9 % en 1987 à 25 % en 2002.

Taux d'approche de la retraite et âge médian de la retraite selon la profession

Les TAR selon la profession reflétaient ceux selon la branche d'activité. En 2002, les professions liées aux sciences sociales, à l'enseignement, à l'administration publique et à la religion ont connu le TAR le plus élevé (36 %), ce dernier correspondant presque au triple de ce qu'il était en 1987. Ce groupe détenait l'âge médian de la retraite le plus bas en 2002, en baisse de près de cinq ans par rapport à 1987. Les professions touchant les arts, la culture et les loisirs ont affiché l'âge de la retraite le plus élevé et le TAR le plus bas, celui-ci ayant fléchi légèrement au cours de la période alors que s'est accru l'âge de la retraite.

Profession	Taux d'approche de la retraite		Âge médian de retraite	
	1987	2002	1987	2002
	%		Ans	
Profession	11,4	19,8	64,3	60,6
Gestion	15,5	29,9	63,0	59,8
Affaires, finance et administration	8,7	20,4	64,8	60,8
Sciences naturelles et appliquées	11,9	18,9	60,9	59,4
Santé	9,7	24,0	64,0	59,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	12,2	36,4	62,0	57,4
Arts, culture et loisirs	10,0	7,6	64,8	66,9
Ventes et services	9,9	15,9	64,7	61,3
Métiers, transport et machinerie	11,8	19,0	63,9	62,3
Propres au secteur primaire	20,8	17,3	64,6	65,6
Propres à la production	8,7	15,3	64,6	61,6

Source : Enquête sur la population active

Taux d'approche de la retraite et âge médian de la retraite selon la province

En 2002, la plupart des provinces enregistraient un TAR d'environ 20 %, soit à peu près le double de ce qu'il était en 1987. L'Alberta et la Saskatchewan faisaient exception, cette dernière affichant le taux le plus bas au pays, soit 13,8 %, en baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à 1987. L'Alberta occupait le deuxième rang en enregistrant un taux de 15 %, en hausse de seulement 3,6 points de pourcentage comparativement à 15 ans plus tôt.

Pourquoi le TAR est-il à la fois peu élevé et relativement le même dans ces deux provinces? Premièrement, l'âge médian de la retraite y est le plus élevé au pays — 63,4 en Alberta et 65,1 en Saskatchewan. Ainsi, le pourcentage de leur main-d'œuvre près de la retraite est inférieur à la moyenne nationale. Mais pourquoi le taux n'a-t-il pas augmenté comme dans le reste du pays? Une raison est que l'âge médian de la retraite dans ces deux provinces a en fait grimpé entre 1987 et 2002. Il est certain que cela était du moins en partie à cause de la hausse de l'âge de la retraite dans le secteur de l'agriculture pendant cette période.

L'Île-du-Prince-Édouard a enregistré un bond de 15 points de pourcentage du TAR entre 1987 et 2002, affichant un nombre remarquablement élevé de travailleurs, soit 25 %, étant sur le point de prendre leur

	Taux d'approche de la retraite		Âge médian de retraite	
	1987	2002	1987	2002
	%		Ans	
Canada	11,4	19,8	64,3	60,6
Terre-Neuve-et-Labrador	9,6	21,6	63,3	59,6
Île-du-Prince-Édouard	10,0	24,9	65,7	59,4
Nouvelle-Écosse	10,2	21,6	63,7	59,8
Nouveau-Brunswick	9,2	20,9	64,6	59,6
Québec	10,4	21,6	64,0	59,8
Ontario	10,8	19,6	64,7	60,8
Manitoba	11,5	20,3	64,6	61,2
Saskatchewan	15,3	13,8	64,1	65,1
Alberta	11,4	15,0	63,1	63,4
Colombie-Britannique	11,3	23,6	64,3	60,3

Source : Enquête sur la population active

retraite en 2002. En Colombie-Britannique, ce taux s'est accru de 6 points de pourcentage de 2001 à 2002 (de 17 % à 24 %), alors que l'âge médian de la retraite est passé de 62 ans à 60 ans. Au Québec, le taux a atteint un sommet en 1997 et en 1998 (24 %) lorsque l'âge médian de la retraite y est passé de 62 ans en 1996 à 58 ans en 1998, puis il a chuté à 19 % quand l'âge de la retraite a grimpé à 60 ans en 1999.

Définir la retraite

Il n'est pas facile de définir ce qu'on entend par retraite. Par exemple, une personne est-elle considérée comme retraitée seulement quand elle a cessé définitivement de travailler? Que penser d'une personne qui touche une pension après avoir quitté un emploi qu'elle occupait depuis 30 ans, mais qui travaille à temps partiel pour se tenir occupée? La retraite est difficile à définir, elle est donc aussi difficile à mesurer.

Dans l'Enquête sur la population active, on demande aux personnes qui ne travaillent plus, mais qui ont travaillé pendant les 12 mois précédents, pourquoi elles ne travaillent plus. Celles qui répondent qu'elles sont « retraitées » sont considérées comme retraitées. On utilise ce concept de la retraite en combinaison avec une variable de l'âge pour établir l'**âge médian de la retraite** annuel.

L'âge médian de la retraite fluctue d'une année à l'autre en raison de facteurs tels que le cycle économique, la politique gouvernementale, le rendement des investissements et le taux d'inflation.

Parce que l'âge médian de la retraite utilisé dans la présente analyse est une variable dérivée qui repose en partie sur les déclarations des répondants, il ne constitue qu'un indicateur des modèles de retraite (Gower, 1997).

■ Note

1 Quatre projections de population différentes montrent que le taux global d'activité diminuera étant donné les taux d'activité actuels selon l'âge et le sexe (Sunter, 2001).

■ Documents consultés

GOWER, Dave. « L'âge de la retraite et l'estimation statistique », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 1997, vol. 9, n° 2, p. 13 à 20.

KIERAN, Patrick. « Retraite anticipée : tendances », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, numéro en ligne de septembre 2001.

SUNTER, Deborah. « Démographie et marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, numéro en ligne de février 2001.

Pour plus d'information, on peut communiquer avec Henry Pold, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, au (613) 951-4608 ou à henry.pold@statcan.ca.